

CONSEIL DE L'EUROPE COUNCIL OF EUROPE

Strasbourg, le 17 février 1965

CCC/EGT (65) 14

Or. fr.

COMITE DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNIQUE

Quatrième Session

Strasbourg, 1er - 5 mars 1965

UN SYSTEME DE DISSEMINATION AUTOMATIQUE
DE L'INFORMATION PEDAGOGIQUE (S.D.I.P.)

Document établi par G. DE LANDSHEERE (Belgique)

A 91.196

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Introduction	1
 I. EXPOSE THEORIQUE DU SYSTEME	
Principe de la solution automatique	3
Elaboration du profil d'intérêts	3
Rédaction des résumés	5
Indexage automatique des résumés	5
Sélection des résumés à envoyer à l'utilisateur	6
Utilisation	6
Réglage permanent	6
Rendement	6
 II. ADAPTATION DU S.D.I.P. AUX SCIENCES DE L'EDUCATION	
A. Les profils d'intérêts	7
Classification relativement synthétique	7
Classification très analytique	9
Profil : Pédagogie expérimentale	13
Profil : Enseignement élémentaire des langues vivantes	14
B. Les résumés	15
Type de résumé souhaité	15
a) En fonction du contenu	15
b) En fonction de l'auteur du résumé	16
c) En fonction du lecteur du résumé	16
Temps nécessaire pour la rédaction d'un résumé	17
Longueur des résumés	17
 III. ORGANISATION INTERNATIONALE	
A. Nécessité de deux expériences-pilotes	17
B. Organisation internationale	18
Annexe I : : Directives pour la rédaction des résumés	21
Annexe II : Exemple de résumé sur fiche mécanographique	22
Annexe III : Organigramme	24

INTRODUCTION

Dans le monde occidental paraît chaque jour au moins un article sur l'enseignement de la lecture au début de l'école primaire. En 1964, on publiait, en République Fédérale d'Allemagne, 348 revues pédagogiques dont environ 150 spécialisées. Si l'on tient compte de quelques publications officielles périodiques, on peut évaluer à une centaine le nombre de revues pour un petit pays comme la Belgique.

Nous ne disposons pas de statistiques mondiales pour les sciences de l'éducation, mais nous savons que, pour la chimie, il existe plus de 10.000 périodiques. Le même chiffre peut être retenu pour la médecine. On trouve plus de 5.000 revues de biologie

Encore moins bien organisés que leurs collègues des autres disciplines, les spécialistes de la recherche éducationnelle savent qu'il ne leur est plus possible de s'informer correctement ou de faire un véritable "état de la question" avant d'engager un nouveau travail.

L'information pédagogique est d'autant moins possible par les procédés classiques que l'approche interdisciplinaire caractéristique des sciences modernes, oblige le spécialiste à se tenir au courant non seulement de ce qui se fait dans son propre domaine, mais aussi dans les branches parentes : psychologie, sociologie, cybernétique, statistique, anthropologie etc.

Outre qu'il ne parvient pas à lire tout ce qui l'intéresse, le chercheur perd un temps précieux à lire ce qui ne l'intéresse pas. Entendons que, dans les conditions actuelles, nous parcourons un grand nombre de publications dans l'espoir, souvent vain, de découvrir des renseignements qui concernent notre travail ou des idées qui stimulent notre créativité.

Pour les praticiens de l'éducation et les administrateurs, la situation est plus sombre encore. Comment pourraient-ils s'informer correctement alors que les spécialistes qui consacrent tout leur temps à la recherche ne le peuvent plus, même en des domaines restreints ?

Tous les responsables de l'éducation sont conscients du problème crucial qui se pose et appelle une solution urgente. Le moment semble donc opportun pour susciter des collaborations internationales.

./.

De plus, les récents progrès réalisés dans l'exploitation non-numérique des ordinateurs permettent de créer un système d'information efficace.

Le présent document comprend trois parties :

- 1° L'exposé théorique d'un système de dissémination automatique de l'information pédagogique. Cet exposé s'appuie largement sur une communication de D.H. Kraft (1) et sur les travaux préparatoires que nous avons réalisés en vue de l'élaboration semi-automatique d'un Dictionnaire de la terminologie pédagogique européenne (2).
- 2° L'examen de problèmes particuliers posés par un S.D.I. pédagogique et un essai d'élaboration de profils spécifiques aux sciences de l'éducation.
- 3° L'esquisse d'une organisation internationale d'un S.D.I.P.

Les notes qui suivent sont volontairement schématiques.

Pour des raisons évidentes, j'ai d'abord évité le problème général de l'information. En outre, dans les propositions d'organisation, j'ai systématiquement laissé dans l'ombre les problèmes d'organisation interne et cela pour deux raisons : le présent document en serait devenu trop peu maniable et le problème est fort bien étudié déjà par J.C. Gardin, E. de Grolier et F. Levéry (3). Enfin, on le verra, le problème de l'extraction est, lui aussi, traité synthétiquement.

./.

-
- (1) D.H. KRAFT, A Computer-based Selective Dissemination of Information (SDI) System, in : Proceedings of 20th Annual Meeting of P.E.S., Chicago, 1964.
 - (2) G. DE LANDSHEERE et L. HIRSCHBERG, L'exploitation non-numérique des ordinateurs pour l'élaboration d'un dictionnaire européen de la terminologie pédagogique, CCC/EGT (65) 15
 - (3) J.C. GARDIN, E. de GROLIER, F. LEVERRY et l'ASSOCIATION NATIONALE D'ETUDES POUR LA DOCUMENTATION AUTOMATIQUE, L'organisation de la documentation scientifique, Paris, Gauthier-Villars, 1964, 269 p.

I. EXPOSE THEORIQUE DU SYSTEME

Parmi le grand nombre de publications qui concernent notre spécialité, comment choisissons-nous le plus souvent celles qui semblent mériter d'être lues ?

Le titre fournit une première indication générale sur le contenu et permet déjà certaines éliminations. Parfois, l'activité d'un auteur ou la politique d'une revue nous sont assez familières pour guider notre attention : 'je ne connais, par exemple, aucun numéro de la Review of Educational Research qui ne contienne un ou plusieurs articles concernant directement mon travail quotidien.

Si ces indications de premier abord ne suffisent pas, nous parcourons les résumés, s'il y en a, ou procédons à ce qu'on appelle familièrement mais très exactement une lecture "en diagonale" : nous balayons le texte des yeux à la recherche de mots ou de données caractéristiques de nos préoccupations.

De toute façon, l'exploration préliminaire et la décision qui suit s'appuient donc sur un certain nombre de mots spécifiques et la recherche montre que ce nombre est relativement peu élevé.

Principe de la solution automatique

L'identification automatique de textes susceptibles d'intéresser une personne déterminée repose sur la systématisation de la démarche qui vient d'être décrite.

- 1° Pour un individu ou pour un groupe, on établit un profil d'intérêts, c'est-à-dire la liste des mots-clés caractéristiques de ses préoccupations. Cette liste est perforée sur carte puis enregistrée sur bande.
- 2° On rédige des résumés (abstracts) de moins de 200 mots ; ils sont aussi perforés et enregistrés sur bande.
- 3° Grâce à un programme approprié, un ordinateur compare les résumés au profil d'intérêts et indique quels résumés correspondent le mieux au profil.
- 4° Les résumés ainsi sélectionnés sont envoyés aux intéressés.

Elaboration du profil d'intérêts

Il semble qu'un profil d'intérêts ne doivent pas compter plus de 60 mots par spécialité. Il va de soi qu'un utilisateur peut étudier plusieurs domaines et donc avoir besoin de plusieurs profils.

./.

Le profil est élaboré par tâtonnements. D'une part, le chercheur dresse une liste de mots qui lui semblent les plus caractéristiques de son domaine ; d'autre part, le chercheur est interviewé sur son travail, ses méthodes, ses problèmes, ses projets, etc. Il est probable qu'une méthodologie plus rigoureuse naîtra avec le temps ; faut-il rappeler que le système en est toujours à sa phase de gestation.

Le profil d'intérêts comprend deux types de mots-clés :

- a) des racines qui, dans la perforation, seront toujours précédées d'un indicatif conventionnel, par exemple, le signe %.

Exemple : % SOCI

Dans un tri automatique, cette racine fera sortir : SOCIAL, SOCIométrie, SOCIogramme, SOCIO-économique, etc. ;

- b) des mots particuliers (avec indicatif conventionnel, p. ex. : ')

Exemple : 'SOCIALISATION

Selon l'importance qu'on lui accorde, chaque mot du profil est affecté d'un poids entre - 9 et + 9.

Pour chaque profil est fixé un seuil d'accrochage (Hit level) consistant en un nombre positif de deux chiffres. Si ce nombre est atteint en additionnant les poids affectés aux mots communs à un résumé et à un profil, on conclut que le résumé intéresse suffisamment le chercheur et doit donc lui être envoyé.

Exemple :

J'ai indiqué plus haut que la Review of Educational Research (sigle : RER) m'intéresse beaucoup. Pour cette raison, je peux décider que le seul fait qu'un article provienne de cette revue entraînera l'attribution de trois points : 'RER = + 3.

En supposant que le seuil d'accrochage ait été fixé à 15, celui-ci est donc réduit à 12 pour tout article provenant de la RER.

Par contre, la revue belge Education (sigle : ED) contient soit des contributions de caractère général, soit des articles de recherche sous forme simplifiée. Je ne veux pas négliger cette revue parce qu'elle est la plus répandue dans mon pays, qu'elle joue un rôle utile et que j'y collabore régulièrement. Toutefois, comme elle ne m'apporte que peu de choses dans le domaine très technique qui m'intéresse, elle sera, dans mon profil, affectée d'un poids négatif : 'ED = - 3.

Ici, le seuil d'accrochage est donc porté de 15 à 18.

./.

Rédaction des résumés (Abstracts)

Pour certaines revues, tous les articles sont traités. Dans d'autres cas, des experts indiquent les livres et les articles à synthétiser.

Dans le système étudié, la longueur des résumés est limitée à deux cents mots, non compris les références bibliographiques.

Indexage automatique des résumés

Nous avons vu que les profils d'intérêts consistent en listes de mots-clés.

Pour pouvoir comparer facilement ces listes aux résumés, il faut aussi réduire ces derniers aux mots-clés qu'ils contiennent, c'est-à-dire en éliminer les "mots-noirs" grammaticaux et particuliers (1).

La liste des mots-clés contenus dans un résumé se fait automatiquement par ordinateur. Deux méthodes sont possibles :

1ère méthode : L'ordinateur supprime tous les mots se trouvant sur une liste noire pré-établie.

2ème méthode : L'ordinateur ne conserve que les mots qui ne se trouvent pas dans une liste noire, mais figurent dans un dictionnaire.

Avec un ordinateur IBM 1401 (relativement lent), D. Kraft est arrivé aux temps suivants pour l'élaboration d'un index de résumé (ce temps comprend la lecture des cartes perforées, l'indexage, la comparaison et la transcription) :

1ère méthode : Avec une liste noire de 264 mots : 16 secondes (aboutit, en moyenne, à un index de 41 mots).

2ème méthode : Avec une liste noire de 264 mots et un dictionnaire de 2.200 mots : 60 secondes (aboutit, en moyenne, à un index de 22 mots).

./.

(1) Le problème des "mots noirs" et de leur élimination est exposé en détail dans le document CCC/EGT (65) 15

Sélection des résumés à envoyer à l'utilisateur

L'index des résumés est comparé automatiquement au profil d'intérêts des utilisateurs (10 secondes sur IBM 1401 pour vérifier 42 résumés).

Si le seuil d'accrochage est atteint, le résumé s'imprime sur une carte spéciale, en même temps d'ailleurs que l'adresse du destinataire (voir exemple de carte en annexe). Il suffit de poster le document.

L'ordinateur dresse, en outre, la statistique des comparaisons positives et des documents expédiés à chaque individu.

Utilisation

Il faut à l'utilisateur environ une minute pour parcourir un résumé.

Le résumé est accompagné d'une carte-réponse sur laquelle on indique d'une simple croix, dans une case à perforer, si le document est considéré comme intéressant et si l'on en désire une copie intégrale.

Réglage permanent

Nous avons déjà fait allusion à deux moyens de contrôle : les statistiques dressées par l'ordinateur et le fait que l'utilisateur indique s'il est intéressé ou non.

De plus, la carte portant un résumé indique aussi les mots-clés qui ont fait atteindre le seuil d'accrochage. Le lecteur peut donc faire varier son profil d'intérêts en fonction de l'expérience du système.

Rendement

Selon Kraft toujours, un système bien réglé permet de fournir à l'utilisateur des informations dont 2/3 au moins l'intéressent (Kraft a obtenu pour lui-même un rendement de 86 %). En une heure, il est donc possible de prendre connaissance de la synthèse de 40 publications d'un intérêt pratiquement certain. On imagine la quantité considérable d'informations qu'un gros service universitaire ou qu'un centre de documentations peut donc couvrir.

./.

II. ADAPTATION DU S.D.I. AUX SCIENCES DE L'EDUCATION

L'expérience que nous avons déjà du traitement d'informations non-numériques par ordinateurs nous permet d'affirmer avec certitude que le système, tel qu'il vient d'être décrit, est opérationnel.

Il reste donc à voir quelles adaptations spécifiques sont nécessaires pour appliquer le Système de Dissémination automatique de l'Information aux sciences de l'éducation.

A. Les profils d'intérêts

Apparemment, les quelques tentatives réalisées jusqu'à présent ont été découragées par la masse et la diversité des matériaux à traiter. De fait, il n'est pas possible de dresser des profils d'intérêts qui couvrent de vastes zones de la pédagogie. Et c'est normal. Ce qui est aujourd'hui anormal, c'est la prétention d'être compétent dans des domaines étendus des sciences de l'éducation, voire dans ces sciences tout entières ! Aussi longtemps que la pédagogie était essentiellement un art ... et un folklore, on pouvait s'y sentir omniscient. Maintenant qu'elle devient une science, elle appelle une spécialisation et donc une grande variation dans les profils d'intérêts.

Deux exemples permettent d'indiquer l'ampleur possible de cette variation.

1° Classification relativement synthétique

J'ai proposé ailleurs un classement des objectifs de la recherche éducationnelle (1). En scindant les domaines ainsi définis, on obtient une série de subdivisions qui chacune exigeraient un ou plusieurs profils, notamment :

- Adaptation à l'environnement et au milieu
 - . L'élève et la famille
 - . Le niveau socio-économique - socio-culturel
 - Influence
 - Mesure
 - . Sociométrie
- Education familiale
- Relations famille - école
 - . Ecoles de parents

(1) G. DE LANDSHEERE, Introduction à la recherche pédagogique, Paris, Armand Colin-Bourrellier / Liège, Thone, 1964, 210 p.

- Le Learning
 - . Théorie générale
 - . Selon les différentes branches
 - . Méthode de travail de l'étudiant
 - Les enseignants
 - . Sélection
 - . Formation (différents niveaux)
 - . Evaluation
 - . Statut
 - . Psychologie de l'enseignant
 - L'enseignement
 - . Le Teaching
 - . Méthodologie générale
 - . Méthodologies spéciales
 - = selon le type d'élèves
 - normal
 - handicapé physique
 - handicapé mental
 - déficient sensoriel
 - inadapté social
 - = selon la branche
 - . Les auxiliaires
 - = humains
 - = matériels (audio-visuels ; bibliothèque ...)
 - . Enseignement programmé
 - . Tests
 - . Docimologie
 - . Orthopédagogie
 - Matières d'enseignement
 - . Objectifs
 - . Plans d'études (curriculum) : différentes matières - différents niveaux
 - Les institutions
 - . Structures générales
 - . Institutions particulières
 - Administration
 - . Sélection administrateurs
 - . Législation
 - . Finances
 - . Bâtiment - équipement
 - . Statistiques
- ETC ...
- ./.

2° Classification très analytique

La Classification Décimale Universelle, section Education, est très analytique. J'en extrais à titre d'exemple la partie relative au personnel enseignant. Pour donner une idée de grandeur, je commence toutefois par montrer la place que cette rubrique occupe dans la table principale (1).

- 3 Sciences sociales
- 37 Education - Formation - Enseignement - Loisirs
- 37.0 Principes et types d'éducation
- 371. Organisation de l'éducation et de l'enseignement
- 371.1 Personnel enseignant
- 371.2 Organisation de l'enseignement
- 371.3 Méthodes et procédés
- 371.4 Systèmes d'éducation
- 371.5 Discipline scolaire
- 371.6 Terrains, bâtiments, matériel scolaire
- 371.7 Hygiène scolaire
- 371.8 Vie des élèves et des étudiants. Corps étudiantins
- 372 Branches - Curriculum
- 373 Enseignement général
- 373.1 Organisation (Subdiviser comme 371)
- 373.2 Formes préscolaires
- 373.3 Premier degré
- 373.4 Passages au second degré
- 373.5 Second degré
- 373.6 Enseignement professionnel intégré
- 374 Education et enseignement extrascolaires
- 375 ----
- 376 Enseignement spécial
- 377 Formation et écoles professionnelles
- 378 Enseignement supérieur - Universités - etc.
- 379.8 Loisirs

./.

(1) Cf. FEDERATION INTERNATIONALE DE DOCUMENTATION, La Haye, Classification Décimale Universelle, Edition spéciale pour l'éducation, nov. 1964 (édition provisoire).

Voici maintenant le détail de la rubrique 371.1 :

- 371.1 PERSONNEL - DIRECTION - CORPS ENSEIGNANT
- Toutes les questions particulières sont indiquées par .07 / .08, par exemple :
- .07 Problèmes de l'administration, organes, etc.
 - .082 Nomination. Promotion. Congédiement
 - .087 Droits. Position. Situation. Salaire.
- 371.11 Direction pédagogique d'une institution éducative
- .111 Direction, gouvernement de l'école
 - .112 Conseil d'administration (Kuratorium)
 - .113 Direction
 - .1 Directeurs. Recteurs. Professeurs de lycées. Principaux de collèges. Sous-directeurs.
 - .4 Direction collégiale d'une école
- 371.12 Corps enseignant. Brevets
(Professeurs d'université : voir 378.12)
- .121 Conseils pédagogiques
 - .122 Conseils de professeurs
 - .1 Conseils de tous les professeurs
 - .2 Conseils des professeurs d'une seule branche
 - .3 Conseils des professeurs d'une seule classe
 - .123 Brevets. Nombre. Classement
 - .124 Types d'enseignement et d'éducateurs
Les professeurs de certaines disciplines sont définis par : et la décimale de la branche, par exemple :
 - :53 Professeur de physique
 - :796 Professeur d'éducation physique
 - :91 Professeur de géographie
- 371.124.2/.8 Applicable comme sous la décimale 378.124, par exemple :
- .7 Assistants-professeurs
 - .8 Professeurs étrangers
 - .92 Conseillers d'éducation (Advisory teachers)
 - .93 Enseignants sans formation complète
 - .94 Enseignants en échange
 - .95 Enseignants visiteurs (Visiting teachers)
 - .96 Professeurs privés. Personne qui enseigne à domicile
 - .125 Personnel qui ne prend normalement pas part à l'enseignement
 - .7 Personnel qualifié qui ne prend pas part à l'enseignement
 - .8 Psychologues scolaires. Sociologues scolaires
 - .93 Assistants sociaux
- ./.

- 371.13/.16 Formation et position des enseignants et des éducateurs
- .13 Formation des enseignants et des éducateurs
- .044.2 Formation rapide ou accélérée
- .132 Formation pédagogique et psychologique
- .133 Formation pratique
- .2 Exercices pratiques. Leçons à titre d'exercice. Stages.
- .134 Formation spécialisée
- .135 Rôle de la personnalité dans l'éducation
- .136 Jugement sur les enseignants et les éducateurs
 - .1 par les supérieurs
 - .2 par les parents
 - .3 par les élèves
- .14 Perfectionnement des enseignants et des éducateurs
- .142 - par des groupes de travail
- .143 - par des voyages d'études
- .144 - par des centres d'études (séminaires)
- .145 - par des journées d'études (réunions)
- .146 - par un examen critique des propres travaux
- .15 Position dans la profession et dans la société, éthique de la profession
- La femme mariée et la mère dans l'enseignement
- .16 Vie et travail des enseignants et des éducateurs en communauté
- .162 Politique scolaire d'organisations diverses
- .164 Activité extra-professionnelle.

Non seulement les profils varieront selon la spécialité, mais aussi selon qu'ils seront destinés à un chercheur étroitement spécialisé (méthodologie de l'enseignement des langues vivantes), à un généraliste (les méthodes de la pédagogie expérimentale) ou à un praticien (l'enseignement de la lecture au niveau inférieur de l'école primaire).

Pour fixer les idées, je propose ci-après deux bases de profils. Il s'agit de premières approximations fondées sur le dépouillement de documents caractéristiques. Faute de vérification expérimentale longue, il n'a pas été possible de pondérer les items.

Tels qu'ils sont, ces deux exemples font déjà ressortir la nature très différente des profils et aussi la possibilité de couvrir un domaine déterminé en moins de 60 mots (1).

./.

(1) C'est par hasard que, pour les deux profils, on est arrivé à 52 mots-clés. Il est pratiquement certain qu'après rodage, le nombre de mots pourra encore être réduit.

./.

De plus, si l'on observe le profil pour l'enseignement des langues vivantes, on verra immédiatement que pour peu qu'on pondère lourdement des termes spécifiques comme :

% SEMANT
% LINGUIS
% LEXI
† SAINT-CLOUD

et qu'un poids faible affecte des termes communs à plusieurs branches :

% CONTROLE
% CORRECT, etc.

le profil proposé exclura certainement les textes relatifs aux sciences naturelles, aux mathématiques, à l'éducation physique, à l'histoire, ...

La nécessité d'établir de nombreux profils ne constitue pas un obstacle insurmontable. D'après nos expériences, la base d'un profil peut être déterminée en environ deux heures d'analyse. De plus, il est très probable qu'au bout d'un certain temps, on obtiendra des profils types pouvant convenir à d'importantes catégories d'utilisateurs. On pourra alors publier des répertoires de profils d'intérêts.

Date :

Profil : PEDAGOGIE EXPERIMENTALE

Utilisateur : nom et adresse : Seuil d'accrochage :

Code : % racine - ' mot-clé particulier

Changements à apporter :

TYPE	POIDS	MOT DU PROFIL	TYPE	POIDS	MOT DU PROFIL
%		ANALY	%		LABORATOIRE
%		APTITUDE	↓		LISIBILITE
%		ATTITUDE	↓		MESURE
%		CHECK-LIST	↓		METHODE
%		CONTROL	↓		MOTIVATION
↓		CORRELATION	%		NORM
%		CRIT	%		NOT
%		DIFFEREN	↓		FATING
%		DISTRIBU	↓		RECHERCHE
%		ECHANTILLON	↓		RENDEMENT
%		ECHELLE	↓		RER
%		ENREGISTR	↓		SCHEMA
%		ED	%		SCOR
%		ETALON	%		STANDARD
%		EVALU	%		SOCI
%		EXPERI	%		SURVEY
%		FACT	%		TEST
%		FIDELITE	%		OBSERV
↓		FOLLOW-UP	%		ORDINATEUR
%		GROUP	%		FEAFOR
%		HYPOTH	%		PONDER
↓		INFORMATION	%		PROBABILITE
%		INTELL	%		PROGRAMM
%		INTERACTION	%		QUESTIONNAIRE
%		INTERET	%		VALID
%		INTERVIEW	%		VARI
%		ITEM	%		

S.D.I.P. Profil : ENSEIGNEMENT ELEM., LANGUES VIVANTES ETRANG. Date :

Utilisateur : nom et adresse : Seuil d'accrochage :

Code : % racine - ' Mot-clé particulier

Changements à apporter :

TYPE	POIDS	MOT DU PROFIL	TYPE	POIDS	MOT DU PROFIL
%		ACCENT	%		LANG
%		ACTI	%		LECON
%		ANALY	%		LECTURE
%		ASSIMIL	%		LEXI
%		AUD	%		LINGUIS
%		BASE	%		LITTERA
%		COMMUNI	%		MATERNELLE
%		COMPR	%		METHOD
%		CONTROLE	%		MOT
%		CORRECT	%		ORAL
%		CURS	%		ORTHO
%		DICT	%		PHON
%		DIRECT	%		PROGRAMM
%		DISPERSION	%		PRONONC
%		DISPONIB	%		REGLE
%		EFFICAC	%		REPET
%		ELOCUTION	%		RYTHME
%		ENSEIGN	%		SAINT-CLOUD
%		ENREGISTR	%		SEMANT
%		EXERC	%		SON
%		EXPLI	%		STRUCTUR
%		FILM	%		TEXT
%		FONDAMENTAL	%		TON
%		FREQUENCE	%		VIVANT
%		GRAMMA	%		VOCAB
%		IMAGE	%		ZAGREB

(1)

(2)

./

B. Les résumés

L'élaboration des résumés - en jargon documentaliste, l'extraction - est une science : la bibliographie sur laquelle, par exemple, B.H. Weil, I. Zarembler et H. Owen s'appuient suffit seule à indiquer le degré de complexité qu'elle atteint aujourd'hui (1).

Je ne retiens ici que des notions essentielles.

Type de résumé souhaité

a) En fonction du contenu

On distingue trois types principaux :

- 1° Le résumé informatif qui, idéalement, contient toutes les idées essentielles, tous les faits nouveaux importants contenus dans le texte original et dispense donc, dans une large mesure, de lire celui-ci.
- 2° Le résumé indicatif ou descriptif destiné à attirer l'attention du lecteur sur une publication dont on indique plutôt le sujet que le contenu.
- 3° Le résumé mixte, combinaison des deux précédents (2)

Dans notre perspective utilitaire, notre préférence va évidemment au résumé informatif.

./.

(1) In Technical-Abstracting Fundamentals, "Journal of Chemical Documentation" Vol. 3, 1963, n° 3, n° 4 et n° 5.

(2) Après une enquête auprès de 130 services américains d'extraction dans le domaine des sciences et de la technologie, H. BORKO et S. CHATMAN (in Criteria for Acceptable Abstracts : A Survey of Abstracters' Instructions, "American Documentation", April 1963, 12 p.) relèvent les chiffres suivants :

Résumés informatifs	: 23 services	17,7 %
Résumés descriptifs	: 48 "	36,9 %
Les deux :	: 32 "	24,6 %
Autres ou imprécis	: 4 "	3,1 %
Pas d'information	: 23 "	17,7 %

./.

GRAMMA
IMAGE

%%%

./.

b) En fonction de l'auteur du résumé

- 1° L'auto-résumé composé de phrases extraites du texte original sur la base d'une analyse de fréquence de mots significatifs réalisée par ordinateur.
- 2° Le résumé rédigé par l'auteur du document original.
- 3° Le résumé rédigé par un expert dans le domaine concerné.
- 4° Le résumé rédigé par un extracteur professionnel.

La solution la plus économique serait évidemment que les auteurs fournissent toujours un résumé adéquat en même temps que leur texte à publier (nous reviendrons plus loin à ce problème). Cette règle ne pourra s'imposer que progressivement et il semble qu'au départ 80 % des résumés doivent être préparés par des experts ou des extracteurs (1).

La technique de l'auto-résumé n'est pas encore éprouvée et ne peut donc pas être considérée ici.

Des expériences réalisées dans divers centres indiquent que des secrétaires intelligentes et bien dirigées peuvent, après une formation spécialisée relativement brève, devenir d'excellentes extractrices, même pour des domaines très techniques.

Ces extractrices, comme plus tard les auteurs, doivent recevoir des directives de travail très précises et standardisées. Un survey des règles d'extraction a été présenté par H. Boriko et S. Chatman (o.c.). On trouvera en annexe les instructions données par D. Kraft.

c) En fonction du lecteur du résumé

- 1° Le résumé direct, synthèse réalisée dans l'absolu.
- 2° Le résumé oblique (slanted abstract) rédigé en fonction d'un utilisateur ou d'un groupe d'utilisateurs déterminés.

Idéalement, le résumé devrait être élaboré en tenant compte des connaissances acquises et des besoins d'un individu. On peut formuler l'hypothèse que le groupement des profils d'intérêts permettra de constituer différentes catégories d'utilisateurs et d'"obliquer" les résumés en fonction de celles-ci.

./.

(1) J'emprunte cette estimation à J.C. GARDIN, o.c., p. 53.

Temps nécessaire pour la rédaction d'un résumé

Selon D. Kraft, une secrétaire peut produire jusqu'à 25 résumés par jour. Ce chiffre paraît trop élevé, du moins dans les conditions actuelles. L'expérience acquise au Centre de Documentation de la Conférence Permanente des Ministres de l'Education de la République Fédérale d'Allemagne indique que dix articles par jour serait un maximum. J.C. Gardin estime à une heure le temps moyen par résumé et est donc proche du chiffre allemand. Mes propres sondages confirment ceux de Gardin.

Longueur des résumés.

Nous avons vu que Kraft adopte un maximum de 200 mots. Le vaste survey de Borko et Chatman montre que cette limite supérieure est acceptée par la majorité des spécialistes. Le Guide de l'UNESCO précise, de son côté, que le chiffre de 200 mots ne devrait être dépassé que dans des cas exceptionnels (1).

L'exemple que l'on trouvera en annexe montre que 200 mots permettent de couvrir une vaste matière. L'utilisation systématique d'abréviations et une syntaxe plus compacte permettraient d'augmenter encore considérablement le volume d'information.

III. ORGANISATION INTERNATIONALE

A. Nécessité de deux expériences-pilotes

On ne peut jeter les bases d'une organisation qui doit rapidement devenir européenne, puis mondiale, sans avoir déterminé expérimentalement les modalités d'application et les prix de revient.

Il serait donc souhaitable qu'un centre universitaire fasse d'abord une micro-recherche pour mettre au point les programmes d'ordinateurs et tester l'efficacité du système ; de ce premier travail, on déduirait aussi les nécessités en personnel et en matériel.

Suivrait une micro-recherche, à l'échelon national. Il semble qu'un centre de documentation bien rodé serait en mesure de faire ce travail.

1) UNESCO, Guide for the Preparation and Publication of Synopses, Paris, 1957, 2 p.

La masse de travail que représente l'extraction n'est nullement insurmontable. Pour la République Fédérale d'Allemagne, par exemple, il semble qu'on doive prévoir environ 750 articles par mois. Pour un rendement moyen de 10 articles par jour et par secrétaire, trois personnes full-time seraient donc nécessaires. Au début, au moins, les livres devraient être synthétisés par des volontaires, spécialistes de la branche.

L'importance du staff chargé de l'élaboration et de l'ajustement des profils ne pourra être évaluée qu'après la micro-recherche.

La macro-recherche indiquera le nombre de profils d'intérêts différents et le nombre d'utilisateurs pour un pays déterminé.

B. Organisation internationale

Dans une organisation internationale, chaque pays resterait responsable de la préparation des résumés de ses publications nationales.

Le problème des langues se pose immédiatement, avec le choix toujours déchirant qu'il implique. L'ampleur de la matière à traiter, la nécessité d'une diffusion mondiale et la facilité de traduction militent en faveur de l'anglais, d'autant plus que c'est dans cette langue que les publications pédagogiques sont les plus nombreuses.

Le problème des langues doit toutefois faire l'objet d'une discussion qui échappe, en partie, à notre compétence.

Il ne peut être question de négliger le travail considérable que fournissent déjà certaines organisations, notamment le B.I.E., l'UNESCO, des centres de documentation nationaux et des organismes privés. Une réunion d'experts provenant des diverses organisations intéressées devrait être provoquée afin d'établir le bilan précis de ce qui se fait actuellement, de voir les possibilités d'adaptation aux méthodes nouvelles et de déceler les volontés de coopération.

Si un système de Diffusion automatique de l'Information Pédagogique peut être mis sur pied, de grands organismes comme le C.C.C. du Conseil de l'Europe devraient lancer une campagne pour que toutes les nouvelles publications soient accompagnées d'un résumé rédigé par leurs auteurs ; ces résumés devraient évidemment respecter des normes qui, au bout d'un certain temps deviendraient aussi évidentes que le code de la route.

Pour peu qu'on essaie de répandre largement le service du S.D.I.P. - et il est souhaitable que le plus grand nombre de praticiens de l'éducation l'utilisent - il ne semble pas possible qu'un seul centre européen, voire mondial puisse traiter assez rapidement tous les résumés et les expédier aux intéressés.

Surtout si l'on n'adopte qu'une seule langue, il n'y a aucune difficulté à reproduire les profils d'intérêts en autant d'exemplaires que de centres régionaux que l'on pourrait créer.

Les centres régionaux devraient disposer d'un ou de plusieurs ordinateurs rapides. Si l'on considère la production actuelle dans les sciences de l'éducation, on pourrait envisager les groupements suivants (1) :

- I. France
Italie
Portugal
Suisse (partim)
Belgique (partim)
Roumanie
- Espagne
Luxembourg (partim)
Amérique latine
Grèce
Turquie
Chypre
Saint-Siège
Tunisie
- II. République Fédérale d'Allemagne
République Démocratique Allemande
Autriche
Luxembourg (partim)
Suisse (partim)
- III. Danemark
Suède
Norvège
Islande
Finlande
- IV. Royaume-Uni
Irlande
Australie
- V. Etats-Unis
Canada
- VI. Pays-Bas
Belgique (partim)
- ./.

(1) Je n'oublie nullement l'Inde, la Chine, les pays africains, etc., mais si l'on en juge par la littérature qui parvient aux grands centres universitaires, le volume de publications pédagogiques de ces pays est pratiquement négligeable.

VII. U.R.S.S.
Pologne
Tchécoslovaquie
Yougoslavie
Hongrie
Bulgarie

VIII. Japon

A N N E X E I

DIRECTIVES POUR LA REDACTION DES RESUMES (D'après D. Kraft)

1. Indiquez :

- | | |
|-----------------------|---|
| A. Le nom de l'auteur | D. La date de publication |
| B. Le titre | E. Le nombre de pages |
| C. La source | F. Ecrivez le résumé |
| | G. Ajoutez éventuellement des commentaires. |

2. Utilisez par priorité les mots ou les passages qui auraient déjà été marqués dans le texte par un spécialiste de la branche.
3. Le résumé peut compter 200 mots maximum. Comme l'ordinateur compare les mots contenus dans le résumé aux mots contenus dans le profil d'intérêt, il est important que le résumé contienne le plus grand nombre possible de mots spécifiques au sujet.

En général, essayez donc d'utiliser le maximum d'espace permis.

4. Habituellement, les idées les plus importantes de l'article se trouvent :
- a) dans des passages ou des mots écrits en gras ou en italiques
 - b) dans le résumé rédigé par l'auteur ou le rédacteur
 - c) dans la conclusion
 - d) dans le premier paragraphe
 - e) dans le dernier paragraphe.
5. Pour enrichir votre résumé en mots-clés, évitez les phrases inutiles. Recourez à des formules telles que : "Objet de l'article" et énumérez ensuite les buts poursuivis.
6. Si possible, évitez de répéter dans le résumé des mots qui se trouvent déjà dans le titre.
7. Si votre première rédaction du résumé compte plus 200 mots, éliminez d'abord les adjectifs et les adverbes.
8. Si l'article compte moins de 200 mots et a donc pu être recopié intégralement, indiquez-le.
9. Les alinéas facilitent la lecture.

A N N E X E II

<p>L. DUPONT, N° classific. Niveau accer. n°</p> <p>Mots-clés :</p> <p>C. VAN RIPER, STIMULATION BINAURALE DIFFERENTIELLE DANS L'ENSEIGNEMENT LANGUES VIVANTES, WASHINGTON, H.E.W., 1960 (Coop. Research Project)</p> <p>CETTE ETUDE ESSAIE DE DETERMINER SI LA STIMULATION BINAURALE DIFFERENTIELLE PEUT ETRE EFFECTIVEMENT UTILISEE POUR AMELIORER LA PRONONCIATION DANS L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ETRANGERES.</p> <p>OBJECTIF : DETERMINER DANS QUELLE MESURE L'APTITUDE DE L'ETUDIANT A COMPARER LES DIFFERENCES DE PRONONCIATION SERA INFLUENCEE PAR LE FAIT QU'IL ENTENDRA SIMULTANEMENT SA VOIX PAR UNE OREILLE ET CELLE DU PROFESSEUR PAR L'AUTRE OREILLE.</p> <p>PLAN : DEUX GROUPES DE 20 ETUDIANTS DE PREMIERE CANDIDATURE, N'AYANT JAMAIS APPRIS L'ESPAGNOL, SERVIRONT DE SUJETS.</p> <p>ILS SUIVront LES LECONS D'UN MEME MAITRE, MAIS LEUR ENTRAINEMENT AU LABORATOIRE DE LANGUES SERA DIFFERENT.</p> <p>LE GROUPE EXPERIMENTAL SERA STIMULE DE FACON BINAURALE : LES ELEVES S'ENTENDront PAR UNE OREILLE ET, PAR L'AUTRE OREILLE, ILS ENTENDront L'ENREGISTREMENT SUR BANDE REALISE PAR LE PROFESSEUR. LE GROUPE DE CONTROLE UTILISERA LE MEME MATERIEL MAIS IL L'ENTENDRA PAR LES DEUX OREILLES EN MEME TEMPS QU'IL S'ENTENDRA LUI-MEME.</p> <p>LES DEUX GROUPES SERONT TESTES AVANT L'EXPERIENCE PUIS APRES TROIS MOIS CONSECUTIFS (DEUX ENTRAINEMENTSHEBDOMADAIRES). EN PRENANT LES ERREURS DE PRONONCIATION POUR BASE, ON FERA UNE ANALYSE DE LA VARIANCE.</p> <p>DUREE : UN AN ET DEMI.</p>	<p>L. DUPONT, UNIV. LIEGE N° Abstr.</p> <p>M'INTERESSE DIRECTEMENT <input type="checkbox"/></p> <p>Prière de m'envoyer document intégral <input type="checkbox"/></p> <p>Le résumé me suffit <input type="checkbox"/></p> <p>J'étais déjà informé <input type="checkbox"/></p> <p>NE M'INTERESSE QUE MARGINALEMENT <input type="checkbox"/></p> <p>SANS INTERET <input type="checkbox"/></p>
<p>Commentaires, changements d'adresse ou de profil d'intérêt :</p>	

Le document précédent comprend deux volets : un résumé et une carte-réponse.

Le texte du résumé compte 188 mots.

Si l'on compare ce résumé aux deux profils d'intérêts proposés dans cette étude, on constate que le résumé serait envoyé au spécialiste des langues vivantes ET au spécialiste de la pédagogie expérimentale, ce qui semble ici tout à fait logique.

Nombre de mots communs avec le profil d'intérêts "langues vivantes"	13
---	----

Nombre de mots communs avec le profil d'intérêts "pédagogie expérimentale"	17
--	----

